

Certificat Bureau d'études charpentes en stage de formation continue

Formez-vous aux métiers du BTP et obtenez un certificat du Conservatoire national des arts et métiers

Intitulé officiel : Certificat professionnel Bureau d'études parcours Charpentes en stage de formation continue

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis : Maîtriser la technologie de la construction (CP53)

Objectifs

Se former aux techniques de bureau d'études en charpentes.

Modalités de validation

Moyenne générale des UE supérieure ou égale à 10, sans note inférieure à 8.

Compétences

Maîtriser les bases scientifiques en charpentes.

Maîtriser les bases réglementation en charpentes.

Concevoir et dimensionner des solutions constructives en charpentes.

Mis à jour le 27-04-2021



Code : CP5701A

18 crédits

Certificat professionnel

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-Sébastien VILLEFORT

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF : Génie civil, construction et bois (23)

Métiers (ROME) : Technicien /
Technicienne d'études BTP
(F1106)

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

Said Masaoudi

said.masaoudi@lecnam.net

Enseignements

18 ECTS

Résistance des matériaux

USBTA5

6 ECTS

Conception et dimensionnement des charpentes

USBTF2

6 ECTS

Outils informatiques pour la charpente et la construction en bois

USBTF3

6 ECTS